

Copie certifiée conforme à l'original
Le Directeur régional des Affaires culturelles
Par délégation
Le Conservateur régional des monuments historiques

Jean-Pierre BAÏN



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION CENTRE

ARRETE PREFECTORAL
REGIONAL 08 JUIL 2008
en date du 08 JUIL 2008
enregistré le 08 JUIL 2008
sous le numéro 08.158

158



Ministère
**Culture
Communication**
Direction régionale
des affaires culturelles
Centre

ARRETE

portant inscription parmi les monuments historiques
de l'église Saint-Pierre
à CORVEES-LES-YYIS (Eure-et-Loir),

Le Préfet de la région Centre,
Préfet du Loiret,
Officier de la Légion d'Honneur,
Commandeur de l'Ordre national du Mérite,

VU le code du patrimoine, livre VI, titres 1 et 2 sur les monuments historiques ;

VU le décret n° 99-78 du 5 février 1999 relatif à la commission régionale du patrimoine et des sites et à l'instruction de certaines autorisations de travaux ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

VU le décret n° 2007-487 du 30 mars 2007 relatif aux monuments historiques et aux zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ;

La commission régionale du patrimoine et des sites de la région Centre entendue en sa séance du 22 avril 2008 ;

VU les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Considérant que l'église Saint-Pierre de CORVEES-LES-YYIS (Eure-et-Loir) présente un intérêt d'art et d'histoire suffisant pour en rendre désirable la préservation en raison de la grande authenticité de son architecture, de son implantation en milieu rural enfin pour la qualité des deux charpentes à chevrons formant fermes ;

ARRETE

Article 1er. – Est inscrite parmi les monuments historiques, en totalité, l'église Saint-Pierre, située à CORVEES-LES-YYYS (Eure-et-Loir), au lieu-dit les YYS, sur la parcelle numéro 65, d'une contenance de 2a 70ca, figurant au cadastre section AE, et appartenant à la commune de CORVEES-LES-YYYS (Eure-et-Loir) depuis une date antérieure à 1956. La commune de CORVEES-LES-YYYS (Eure-et-Loir) est inscrite sous le numéro de SIREN 212 801 096 au répertoire SIRENE de l'INSEE.

Article 2. - Le présent arrêté dont une copie certifiée conforme, sera adressée à Madame le ministre chargé de la Culture, sera publié au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Article 3. – Le présent arrêté sera notifié au préfet du département, au maire de la commune, qui sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à Orléans, le 08 JUIL. 2008

 Le préfet de la région Centre
préfet du Loiret
Michel SÉRARD